

Vivre ensemble à Mancieux

Bulletin municipal N° 35



Site internet de Mancieux

Le site internet est accessible à l'adresse ci-dessous :

<https://www.mairie-mancieux.fr/>

Le site est régulièrement mis à jour. Vous y trouverez les dernières actualités, ainsi que des informations pratiques, les comptes-rendus des conseils municipaux, et bien d'autres informations

Dans ce numéro :

Le mot du maire	Page 2
Marché nocturne	Page 3
Randonnée du 15 Août	Page 4
Les menhirs	Page 5
Le service local de l'habitat	Page 6
La rentrée scolaire	Page 7
Location VTT— Défiibrillateur — Carnets	Page 8
Changement des chaudières	Page 9
La chasse	Page 10
Application Panneau Pocket	Page 11
Infos pratiques	Page 12

Le mot du maire

Dans le dernier bulletin il y a cinq mois, nous évoquions le bonheur de pouvoir se retrouver suite à l'allègement des mesures sanitaires liées à la COVID.

C'est dans cet élan que nous avons proposé cet été deux manifestations. Tout d'abord le marché nocturne installé sous la halle, où produits gourmands, bijoux fantaisie, sculptures de bois et objets de décoration se sont côtoyés.

Ensuite la traditionnelle randonnée du 15 Août dont l'affluence a témoigné du besoin de se réconcilier avec les activités de plein air. Le circuit minutieusement tracé et nettoyé par des bénévoles adeptes de randonnée, a sillonné les beaux paysages de notre village, avec une incursion dans la commune voisine de Laffite Toupière. Les randonneurs ont également pu bénéficier d'une présentation très instructive des anciens fours à tuiles par le propriétaire des lieux.

Nous remercions tous les acteurs de ces deux journées, sans oublier les chasseurs qui ont eu la gentillesse de ne pas pratiquer leur activité ce jour-là dans la zone concernée par la randonnée.

L'arrivée des beaux jours a été choisie pour débiter les travaux de la chaufferie bois, avec l'objectif d'une mise en service avant le froid. Malheureusement le contexte actuel a retardé la livraison de la chaudière. Nous avons négocié avec l'entreprise le prêt de radiateurs électriques pour l'école et la mairie en attendant la mise en route de la chaufferie.

Le défibrillateur a été livré et installé comme prévu. Cet appareil à la disposition de tous est visible et accessible depuis la place de la mairie.

C'est la première fois depuis très longtemps que nous pouvons annoncer que notre **Plan Local d'Urbanisme** progresse. Nous avons évoqué précédemment qu'une nouvelle version serait présentée en juin. Celle-ci a obtenu un avis plutôt favorable mais assorti de quelques recommandations. Nous pouvons donc enfin proposer ce dossier à enquête publique, étape jamais atteinte depuis 17 ans. Un commissaire enquêteur a été nommé par le Tribunal Administratif pour lancer cette procédure le mois prochain. Nous vous informerons de la durée et des modalités de cette enquête dès qu'elles seront établies.

Un autre ancien projet suit son cours. La démolition des bâtiments autour du site Antargaz devrait se poursuivre d'ici la fin de l'année.

Par le biais de l'Office du tourisme, la Communauté des communes propose de nombreuses activités et services, dont la location de vélos à assistance électrique. Des renseignements vous seront communiqués au bureau d'information touristique à St Martory.

La Communauté des communes progresse dans la recherche de réduction des coûts du service Ordures Ménagères. Un dispositif de rassemblement de points de collecte est à l'étude sur les 55 communes du territoire.

Le conseil municipal vous donne rendez-vous pour le marché de Noël prévu début décembre. Il sera installé sous la halle couverte et dans la salle des fêtes.

Henri GOIZET

MARCHE NOCTURNE

Pour organiser ce marché de nuit, Il a fallu rechercher des commerçants prêts à tenter l'aventure, puis planifier au mieux leur installation pour que tout se passe sans incident.

Tous les conseillers se sont investis pour que cette soirée soit un moment de partage et de convivialité pour notre village.

Jambon de pays ,saucisson ou pizza du marché ont accompagné « l'apéro » Beau succès du stand de traiteur. Brochettes de poulet ou de gambas, chipirons grillés, pommes de terre ou poivrons à la plancha ont régalé les papilles des nombreux visiteurs.

Crêpes et glaces artisanales ont satisfait les plus gourmands.



Comme conseillé par la préfecture, minuit sonna la fin des festivités.

De nombreux artisans ont pris rendez vous pour le marché de Noël.



RANDONNÉE DU 15 AOÛT

Malgré l'incertitude de la météo, près de 90 marcheurs se sont donnés rendez-vous à Paris les Prés pour la traditionnelle randonnée du 15 Août.

Après un café de bienvenue, le départ a été donné pour une marche de 8 kms dans les chemins autour de Paris les Prés, avec une pause ravitaillement au Cap de Coulaou, point culminant de la commune.



Un peu de dénivelée
pour ouvrir l'appétit...

Une halte à la Tuilerie, où Joel Artigues nous a
expliqué l'origine des fours à tuiles.

Après le retour au village, chacun a pu apprécier la paella servie sous le préau.

MENHIRS

Depuis le début de cet été de nombreux touristes viennent admirer les menhirs qui se trouvent Chemin de la Chapelle, rive gauche de la Noue juste après le pont romain.

Ils ont été édifiés à cet endroit précis sur une ancienne voie romaine, voie préhistorique qui reliait Toulouse à Saint- Bertrand de Comminges.



Ils sont datés de moins quatre mille ans avant notre ère. Ils furent découverts dans un mur de pierre sèches en bordure d'un chemin très proche, et édifiés à leur emplacement actuel en 1962.

LE SERVICE LOCAL DE L'HABITAT

Le service local de l'habitat s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleurs. Il permet de bénéficier d'aides concernant la lutte contre l'habitat dégradé, la rénovation énergétique, l'adaptation des logements au handicap ou à la perte d'autonomie.

Adresse postale :

4 rue de la République

31800 SAINT-GAUDENS

Adresse physique :

52 rue Victor Hugo

31800 SAINT-GAUDENS

Tel : 05 62 00 74 71

Mail : l.zalas@la5c.fr

Des permanences sont organisées proches de chez vous :

OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
1	VENDREDI		1	LUNDI	FERIE	1	MERCREDI	ASPET
2	SAMEDI		2	MARDI		2	JEUDI	ST GAUDENS
3	DIMANCHE		3	MERCREDI	ASPET	3	VENDREDI	
4	LUNDI	MONTREJEAU	4	JEUDI	ST GAUDENS	4	SAMEDI	
5	MARDI		5	VENDREDI		5	DIMANCHE	
6	MERCREDI	ASPET	6	SAMEDI		6	LUNDI	MONTREJEAU
7	JEUDI	ST GAUDENS	7	DIMANCHE		7	MARDI	
8	VENDREDI		8	LUNDI	MONTREJEAU	8	MERCREDI	BOULOGNE
9	SAMEDI		9	MARDI		9	JEUDI	ST GAUDENS
10	DIMANCHE		10	MERCREDI		10	VENDREDI	ISLE EN DODON LUCHON
11	LUNDI		11	JEUDI	FERIE	11	SAMEDI	
12	MARDI		12	VENDREDI	PONT	12	DIMANCHE	
13	MERCREDI	BOULOGNE	13	SAMEDI		13	LUNDI	GOURDAN SALIES
14	JEUDI	ST GAUDENS	14	DIMANCHE		14	MARDI	AURIGNAC
15	VENDREDI	ISLE EN DODON LUCHON	15	LUNDI	GOURDAN SALIES	15	MERCREDI	ST BEAT
16	SAMEDI		16	MARDI	AURIGNAC	16	JEUDI	ST GAUDENS
17	DIMANCHE		17	MERCREDI	ST BEAT	17	VENDREDI	SAINTE-MARTORY
18	LUNDI	GOURDAN SALIES	18	JEUDI	ST GAUDENS	18	SAMEDI	
19	MARDI	AURIGNAC	19	VENDREDI	SAINTE-MARTORY	19	DIMANCHE	
20	MERCREDI	ST BEAT	20	SAMEDI		20	LUNDI	
21	JEUDI	ST GAUDENS	21	DIMANCHE		21	MARDI	
22	VENDREDI	SAINTE-MARTORY	22	LUNDI		22	MERCREDI	
23	SAMEDI		23	MARDI		23	JEUDI	
24	DIMANCHE		24	MERCREDI	BOULOGNE	24	VENDREDI	
25	LUNDI		25	JEUDI	ST GAUDENS	25	SAMEDI	NOEL
26	MARDI		26	VENDREDI	ISLE EN DODON LUCHON	26	DIMANCHE	
27	MERCREDI		27	SAMEDI		27	LUNDI	
28	JEUDI	ST GAUDENS	28	DIMANCHE		28	MARDI	
29	VENDREDI		29	LUNDI		29	MERCREDI	
30	SAMEDI		30	MARDI		30	JEUDI	
31	DIMANCHE					31	VENDREDI	
		CLARA			J-LUC			MATHIAS
								FREDERIC

RENTREE SCOLAIRE

L'effectif de l'école pour l'année scolaire 2021-2022 est de 38 élèves, répartis en deux classes.

Le prestataire cantine a changé. Désormais, la cuisine centrale de Lugaran confectionne et livre les repas.

La communauté Cagire Garonne Salat a renouvelé l'aide aux cartables. Environ 1300 élèves ont pu bénéficier de cette aide sur le territoire.



ALAE

Si vous avez des bouchons de bouteille en plastique, pensez à les apporter à la Mairie. Un contenant est mis à votre disposition à gauche de l'entrée, près des bacs de tri.

Les enfant de l'ALAE vous remercient par avance !

TRAVAUX

FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement de la fibre sur le village et les hameaux sont terminés. Nous en sommes maintenant à la phase de raccordement des usagers. Charge à chacun de contacter son fournisseur d'accès pour finaliser le raccordement.

Pour information, à partir de 2023 le réseau classique (fil de cuivre) sera progressivement désactivé, pour disparaître en 2030.

VOIRIE

Une campagne de rebouchage des trous dans la chaussée a été réalisée courant Juillet par la communauté de communes.

Location de VTAE et VTCAE

Location possible auprès du Bureau d'Information Touristique de Saint Martory.

Vous pouvez:

- Pré-réserver votre vélo par téléphone au 05 61 97 40 48
- Ou aller directement au Bureau d'Information Touristique de Saint-Martory (sous réserve de disponibilités).

Bureau d'Information Touristique de Saint-Martory

Adresse : 2, avenue des Pyrénées (en face du café « Chez Kiki »)

Ouvert du mardi au vendredi

de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Et le samedi

de 9h à 12h et de 13h à 17h

DEFIBRILLATEUR

Un **DAE**, **D**éfibrillateur **A**utomatisé **E**xterne a été installé début août.

Conçu pour le grand public, il est à disposition à l'extérieur de la mairie.

En cas de nécessité, **et uniquement dans ce cas**, ouvrez le coffret, sortez le DAE et laissez vous guider par les instructions que le DAE vous donne.



Cérémonie du 11 Novembre 2021

Un dépôt de gerbe aura lieu au Monument aux Morts à 9h30

Carnets

Naissances :

Zack Dominguez né le 28.05.2021

Décès :

Rose Merly décédée le 30.06.2021

Bernard Monville décédé le 17.07.2021

Denise Fichet veuve Lequin décédée le 02.08.2021

Abel Castex décédé le 20.08.2021

François Loubet décédé le 26.09.2021

CHANGEMENT DES CHAUDIERES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Les 2 chaudières fonctionnant au fioul à l'école et à la mairie vont être remplacées. A la fin des travaux, ce sera donc une seule chaudière qui alimentera les deux bâtiments et elle fonctionnera avec des granulés de bois.

Le coût global des travaux s'élève à 144 140,98 € HT.

La commune a bénéficié de 3 subventions :

Etat : 53 716,50 €

Conseil régional Occitanie : 46 647 €

Communauté de communes CGS : 16 081,32 €

Un local recevant le ballon d'eau chaude a été construit dans la cour de l'école. Les murs de cette construction ont été entièrement réalisés en palettes bois.



La chasse, cœur de biodiversité

La chasse n'a pas besoin d'être défendue, elle a besoin d'être expliquée. La chasse agit directement pour la sauvegarde des écosystèmes :

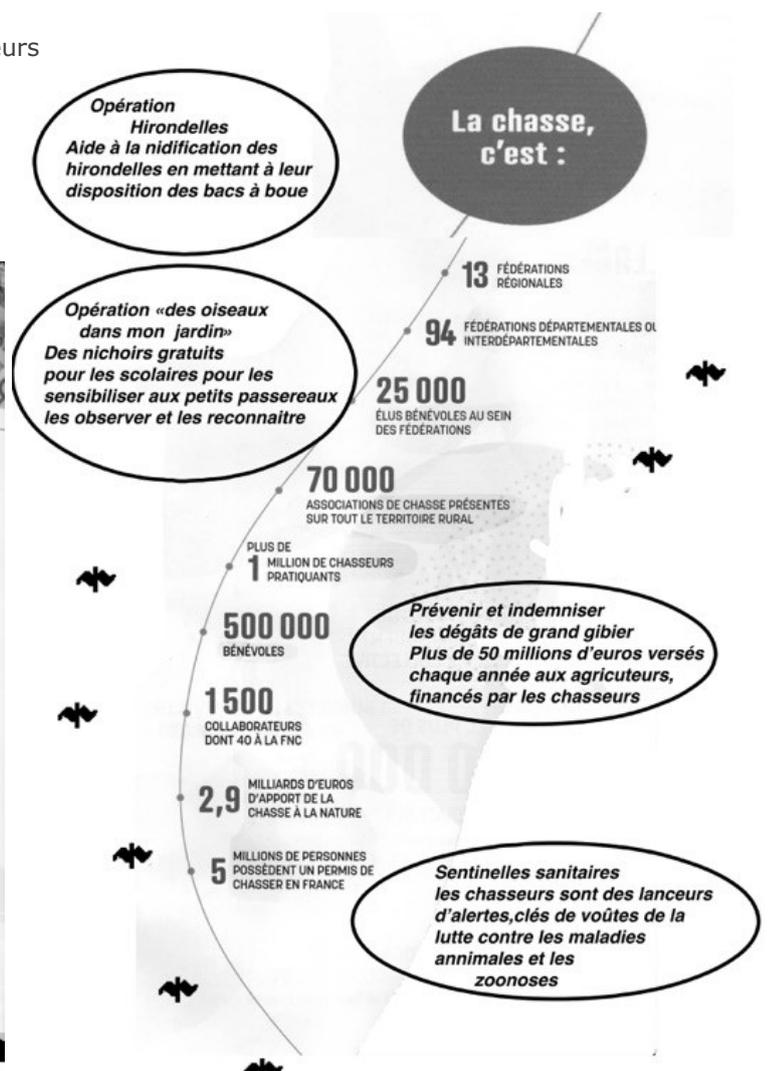
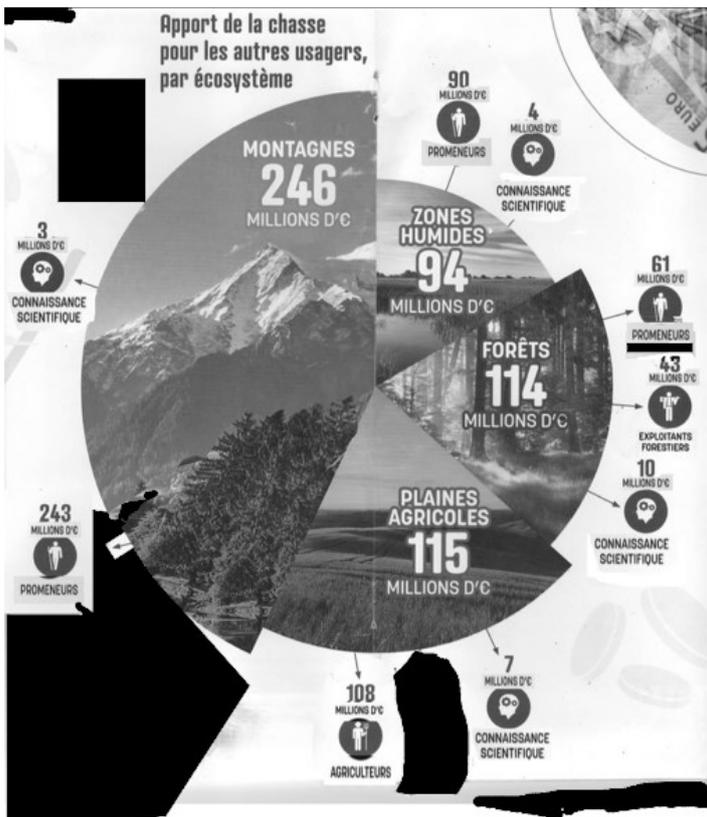
- 75% des zones humides sont gérées par les chasseurs. Ces zones et les mares ont un rôle et des fonctions clés dans l'écosystème. Sans l'intervention des chasseurs qui en assurent la préservation et l'entretien, elles disparaîtraient.
- Plus de 20 000 km de haies sont plantées et entretenues par les chasseurs, créant des continuums riches en biodiversité ordinaire.
- 40 000 ha de jachères fleuries sont plantées par les chasseurs pour la sauvegarde des insectes et plus particulièrement des abeilles, maillon vital pour la biodiversité.
- 800 000 km de chemins ruraux ont disparus. Avec la collaboration des conseils régionaux, les chasseurs ont lancé de grands projets pour leur restauration dont bénéficieront les autres usagers de la nature.

En complément de l'aménagement et de la restauration des territoires, les chasseurs entreprennent des actions dans de très nombreux domaines tout aussi majeurs pour la biodiversité.

- Baguer les oiseaux pour une meilleure connaissance des espèces
- Réguler les espèces invasives exogènes créant des dégâts et porteuses de maladies
- Suivre la faune sauvage par radio pistage en vue d'études biométriques ou génétiques
- Entretenir des passages à faune sur les grandes infrastructures routières et ferroviaires
- Sauvegarder et exiger que les bio-corridors soient respectés.
- Apporter une aide alimentaire aux animaux en période critique (eau et nourriture)
- Etudier et suivre des espèces migratrices par balises pour une meilleure connaissance des parcours migratoires.
- Estimer par comptage saisonniers l'évolution des populations animales
- Ramasser annuellement des déchets dans la nature et dans les forêts

Chaque année grâce à l'éco-contribution, 15 millions d'euros sont investis par les chasseurs pour la sauvegarde de la biodiversité ordinaire

Données fournies par la Fédération Nationale des Chasseurs



PanneauPocket au service des habitants de la commune de Mancieux

La mairie de Mancieux se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Ce système simple et efficace permet de prévenir **instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.



PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune

Alertes et arrêtés de la préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen.

Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes. PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans la poche des habitants.

Pensez à activer les notifications de l'application pour être informé des nouvelles alertes ou informations



Informations pratiques

Mairie de Mancieux

Maire : Henri GOIZET

Secrétaire de mairie : Nathalie Mailleau

Adresse : Place de la Mairie 31360 Mancieux Tel : 05 61 90 24 25

Mail : mairiemancieux@wanadoo.fr

Site internet : <https://www.mairie-mancieux.fr/>

Horaires : Lundi 13h30—17h00 Jeudi 8h00 - 12H00 et 14h00—17h00 Vendredi : 9h00—12h00 et 14h00—17h00

Tri sélectif : des colonnes de tri sont à votre disposition lotissement des Campasses et rue du Pont romain

Réseau eau potable et assainissement collectif : VEOLIA Agence Garonne Ariège

81 Avenue Henri Peyrusse 31600 Muret 05 61 80 09 02

Assainissement non collectif : Réseau 31

657 Chemin de la Graouade 31800 Saint Gaudens 05 62 00 72 80

Communauté de communes Cagire Garonne Salat

Président : François ARCANGELI

Adresse : 15 Avenue du Comminges 31260 Mane Tel : 05 61 98 49 30

Mail : secretariat@cagiregaronnesalat.fr

Site : <https://www.cagiregaronnesalat.fr/>

Déchetterie de Saint-Martory :

Horaires d'hiver du 1^{er} Octobre au 31 Mars: Mardi de 9h00 à 12h00. Mercredi et Vendredi de 13H30 à 17h00. Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Horaires d'été du 1^{er} Avril au 30 Septembre : mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00 & 13h30 à 18h00. Les jeudis de 14h00 à 18h00.

Collecte des Ordures ménagères : 1 passage par semaine le Mercredi matin

Crèche : rue des Ecoles 31360 Saint-Martory 05 61 90 17 45

Conseil Départemental

Maison des Solidarités : 2, rue du Stade 31290 Salies du Salat 05 61 97 88 92

ALAE

Adresse place de la Mairie 31360 Mancieux 05 61 90 27 46

Horaires : 7h30-8h50, 12h00 - 13h50, 16h15 - 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

7h30 - 8h50 les mercredis

Directrice : Isabelle HUILLET

mail : ccstmartory@orange.fr

Ecole

Adresse : rue des Ecoles 31360 Mancieux 05 61 90 32 61

Directeur : Richard TEVERINI

Horaires : 8h50 -12h00, 13h50 -16h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. 8h50 -12h30 les mercredis

Cantine : réservation des repas au 05 61 90 24 25

Associations

Sporting Club Manciousain Pétanque : Président Jean-Christophe NAGY

ACCA Chasse : Président Joël ARTIGUES

Association de Protection de L'Île du Bégué : Président André MALLET